



Primaire ouverte de la droite et du centre

"MODE d' EMPLOI"

■ Qui peut voter ?

Tous les Français inscrits sur les listes électorales. La primaire de la droite et du centre est ouverte, pas réservée aux adhérents LR et UDI.

Attention : les procurations sont interdites.

■ Où voter ?

10 228 bureaux de vote seront ouverts partout en métropole et dans les DOM-TOM. Chaque électeur est rattaché à un bureau en fonction de son adresse d'inscription sur les listes électorales au 31 décembre 2015.

Pour trouver son bureau de vote, il faut aller sur le site primaire2016.org ou appeler le numéro le numéro violet 0821 20 2016 (0,12 cts/min).

Attention : votre bureau ne correspond que rarement au bureau habituel.

■ Comment procéder ?

Le 20 novembre (premier tour) et 27 (deuxième tour), il faut se rendre au bureau de vote **entre 8 heures et 19 heures** avec une pièce d'identité. Tout votant devra s'acquitter de deux euros en liquide pour participer aux frais de la primaire.

Attention : il faudra également signer la charte de l'alternance qui engage à voter pour le vainqueur de la primaire à la présidentielle 2017.

■ Que dit la charte ?

Le texte est le suivant :
« Je partage les valeurs républicaines de la droite et du centre et je m'engage pour l'alternance afin de réussir le redressement de la France ».

■ Qui surveille les bureaux ?

Un président et des assesseurs mais chaque candidat dispose

d'un représentant attaché à un bureau pour garantir l'équité du scrutin.

■ En ligne pour les Français de l'étranger

58 472 Français de l'étranger se sont également inscrits pour pouvoir voter, c'est presque 10 fois plus que le PS en 2011. Ils ont reçu leurs codes de vote le 10 novembre et pourront voter en ligne pendant 24 heures à partir du samedi 19 heures et jusqu'à la clôture dimanche à 19 heures.

■ Sur le terrain

72 000 bénévoles sont mobilisés sur le terrain (présidents, assesseurs et délégués des candidats) dans les 10 228 bureaux. 104 commissions départementales travaillent depuis neuf mois pour l'organisation du scrutin.